

PROXIMITÉS AFFECTIVES

Caroline Helfter

Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) | « Informations sociales »

2007/8 n° 144 | pages 77 à 78

ISSN 0046-9459

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2007-8-page-77.htm>

Pour citer cet article :

Caroline Helfter, « Proximités affectives », *Informations sociales* 2007/8 (n° 144),
p. 77-78.

Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF).

© Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Proximités affectives

Quitter ses parents n'est – généralement – pas rompre avec eux. Mais, évidemment, les contacts s'espacent. Ils sont d'autant moins fréquents que les enfants ont quitté tôt le foyer parental : 35 % de ceux qui sont partis avant 20 ans voient leur mère au moins une fois par semaine, et 33 % leur père, alors que ceux qui ont pris leur envol entre 26 et 29 ans sont 58 % à voir leur mère et 56 % leur père à ce rythme. Cela vient, en partie, de ce que plus on part tôt, plus on part loin, explique Arnaud Régnier-Loilier, qui présente les résultats d'une étude sur les relations intergénérationnelles, réalisée par l'INED et l'INSEE à l'automne 2005 ⁽¹⁾. Ainsi, 54 % des enfants partis avant 20 ans habitent à plus d'une demi-heure de chez leurs parents, contre 35 % de ceux partis entre 26 et 29 ans.

Indépendamment de l'âge de départ des enfants, proximité géographique et intensité des liens ont évidemment partie liée : 85 % des enfants qui résident à moins d'un quart d'heure de chez leurs parents les voient au moins une fois par semaine, contre 41 % de ceux qui ont une demi-heure à une heure de transport pour aller chez eux, et 3 % des enfants qui habitent à plus de deux heures du domicile parental.

Ce sont les enfants qui ont été élevés par un seul de leurs parents qui s'éloignent le plus : 41 % d'entre eux vivent à plus de deux heures de chez leur mère et 45 % à plus de deux heures de chez leur père, contre 26 % pour ceux ayant vécu avec le couple parental. Parmi ces derniers, 46 % voient leur mère au moins une fois par semaine et 43 % leur père, alors

que les enfants de parents séparés ont deux fois plus de contacts avec leur mère (39 % au moins une fois par semaine) qu'avec leur père (19 %).

Si la distance de domiciliation peut traduire une distance affective, elle résulte aussi, parfois, de choix plus ou moins contraints, notamment par la profession. Souvent, les agriculteurs vivent près de leurs parents – la moitié d'entre eux à moins de sept minutes. En revanche, la moitié des cadres habitent à au moins une heure de chez leurs parents, et ils les voient près de trois fois moins souvent que les agriculteurs. Il n'empêche : quand les uns et les autres vivent à moins d'une demi-heure de chez leurs parents, 85 % des agriculteurs voient leur mère chaque semaine, contre 64 % des cadres.

Caroline Helfter

1 - Voir "À quelle fréquence voit-on ses parents ?", **Population et sociétés**, n° 427, INED, octobre 2006.